


Annexe 1 : Registre de suivi de prélèvements en cours d'eau.



Suivi des prélèvements dans les cours d'eau pour l'irrigation

Campagne 2022

La Loi sur l'Eau impose de tenir un registre d'irrigation. Ce fichier proposé par la Chambre d'agriculture d'Alsace vous permet par ailleurs d'enregistrer les apports d'eau réalisés et calculer les volumes prélevés hebdomadaire et depuis le début de la campagne.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les conseillers référents en bas de la page.

Exploitation :

NOM :

Prénom :

Débit en la parcelle

Relevés de compteurs

(en m³ ou 100 m³)

	Index de compteur n°1	Index de compteur n°2
Début de campagne	index?	pas de 2e compteur
1er mai	index?	
1er juin	index?	
1er juillet	index?	
1er août	index?	
1er septembre	index?	
Fin de l'irrigation	index?	

Relevés hebdomadaires

	Semaine	Jour du relevé	Index du compteur 1	Index du compteur 2
Avant mai	Semaine 14			
	Semaine 15			
	Semaine 16			
	Semaine 17			
	Semaine 18			
en Mai	Semaine 19			
	Semaine 20			
	Semaine 21			
	Semaine 22			
	Semaine 23			
en Juin	Semaine 24			
	Semaine 25			
	Semaine 26			
	Semaine 27			
	Semaine 28			
en Juillet	Semaine 29			
	Semaine 30			
	Semaine 31			
	Semaine 32			
	Semaine 33			
en Août	Semaine 34			
	Semaine 35			
	Semaine 36			
	Semaine 37			
	Semaine 38			
en Septembre	Semaine 39			
	Semaine 40			

Période	Prélèvements (en m ³)	
	mensuels	cumulés
Avant Mai	Saisir vos index	Saisir vos index
en Mai	Saisir vos index	
en Juin		
en Juillet		
en Août		
en Septembre		

Bilan de la Campagne 2021	Prélèvements cumulés (en m ³)
Calcul automatique	0

Incidents survenus dans l'exploitation: (Exemple: déversement de carburants ou autres produits susceptibles d'affecter la qualité des eaux, en particulier les fluides de fonctionnement du moteur thermique fournissant l'énergie nécessaire au pompage, s'il y a lieu) :